

Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers présents : 90 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 5
--	---	---

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour : 95  
Vote(s) contre : 3  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

### Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.  
Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

#### Point n° 2015-06-29-CC-6.6 :

**Affectation du résultat de l'exercice 2014 - Budget Annexe " Ordures Ménagères Val Saint-Pierre ".**

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Compte Administratif 2014 du Budget Annexe " Ordures Ménagères Val Saint-Pierre",  
CONSIDERANT les résultats cumulés 2014, faisant apparaître :  
- un excédent de la section d'investissement de 82 934,16 €,  
- un excédent de la section de fonctionnement de 13 958,39 €,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

- 13 958,39 € en report à nouveau.

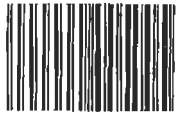
CONSTATE le report de l'excédent d'investissement de 82 934,16 €.

Pour extrait conforme  
Metz, le 30 juin 2015  
Le Président

Jean-Luc BOHL  
Maire de Montigny-lès-Metz



**BORDEREAU D'ENVOI**

<b>Destinataire</b> Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus – <b>PREFECTURE DE LA MOSELLE –</b> 9 place de la Préfecture – BP 71014 – 57034 METZ CEDEX 1		
Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015.		Contrôle de légalité
<b>Point 1</b> – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant.	1	
<b>Point 2</b> – Election d'un membre du Bureau (et son annexe).	1	
<b>Point 3</b> – Désignation dans divers organismes et Commissions.	3	
<b>Point 4</b> – Comptes de Gestion 2014 :	4	
. nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A.	1	 D0602 - AR
. Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe B.	1	
. Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Annexe C.	1	
. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D.	1	
<b>Point 5</b> – Comptes Administratifs :	2	
- Annexe : Rapport.	1	
- Annexe : Document.	1	
<b>Point 6</b> – Affectation des résultats 2014.	6	
<b>Point 7</b> – Decision modificative 1/2015 (et son annexe).	2	
<b>Point 8</b> – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM.	1	
<b>Point 9</b> – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.	1	
Nombre total des actes transmis : 21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 30 juin 2015  
Le Président

  
 Jean-Luc BOHL  
 Maire de Montigny-lès-Metz